

L'éducation dans nos collèges est à peu près gratuite ; les élèves ne donnant en somme que ce qu'il faut, rien de plus, pour la marche régulière des diverses institutions.

Les professeurs sont rémunérés juste assez pour ne pas manquer du nécessaire ; c'est une situation pénible surtout pour les supérieurs ecclésiastiques, qui aimeraient tant à témoigner aux éducateurs prêtres leur estime particulière en leur assurant une position temporelle conforme à leurs mérites.

La chose n'est pas possible ; le sacrifice du reste est généreusement accepté, et les prêtres de nos maisons d'éducation redisent avec saint Paul : *Habentes alimenta et quibus tegamur his contenti sumus* (4).

Ajoutons que la roue tourne ; chacun d'eux donne aujourd'hui ce qu'il a reçu lui-même par le passé ; c'est grâce au dévouement d'autrui que nous avons pu faire nos études ; nous reversons sur d'autres la

---

(4) I Tim., vi, 8.